

Séance du 13 octobre 2020

Présents : LABOUROT Céline, PESENTI Bruno, BALLOT Emmanuelle, VIELLARD Benoit, DAMY Olivier, THEVENOT Sébastien, PALANGHI Mathilde, CHAFFANGE Elise, MILLOT Laurent, MOINE Alexandre, BARATA Virginie, Jean-Louis LAPLACE.
Anthony PINTO a donné procuration à Alexandre MOINE.
Absents excusés : Damien HENRY, Delphine GARDIEN

Approbation compte rendu conseil municipal du 08/09/2020
Nomination secrétaire de séance : Sébastien THEVENOT

DEMANDES DE SUBVENTIONS CONSEIL DEPARTEMENTAL :

1^{ère} demande :

Suite aux devis de travaux validés lors de la séance du 08 septembre dernier, pour travaux portes et fenêtres dans divers bâtiments communaux, le Conseil Municipal :

✓ Sollicite une subvention du Conseil Départemental, au titre de la Dotation de Solidarité des Territoires Relance, correspondant à 1/3 du montant total des travaux.

✓ Approuve le plan de financement suivant :

Dépenses : Montant total des travaux :	22 793 €
Recettes : Subvention DST relance	7 598 €
Fonds propres :	15 195 €
Total :	22 793 €

Vote : Unanimité

2^{ème} demande :

Le Conseil Municipal :

- Décide d'entreprendre les travaux d'électricité suivants pour mises aux normes dans divers bâtiments communaux

- Accepte les devis suivants de l'entreprise KEVELEC :

- ✓ Bâtiment ancienne laiterie : 45, 00 € HT
- ✓ Salle des fêtes : 1 576.00 € HT
- ✓ Salle Joseph Marteau : 90.00 € HT
- ✓ Mairie – ADMR : 1 321.00 € HT
- ✓ CLSH Bouveret : 2 093.00 € HT
- ✓ Eglise : 3 463.00 € HT
- ✓ Ecole : 776.62 € HT
- ✓ Ecole : 654.20 € HT

- Sollicite une subvention du Conseil Départemental, au titre de la Dotation de Solidarité des Territoires Relance, correspondant à 1/3 du montant total des travaux.

- Approuve le plan de financement suivant :

Dépenses : Montant total des travaux :	10 018.82 € HT
Recettes : Subvention DST Relance :	3 339.60 €
Fonds propres :	6 679.22 €
Total :	10 018.82 €

Vote : Unanimité

TRANSFERT DE CREDITS :

Suite à un jugement du Tribunal administratif, la commune a été condamnée à verser 1 500 € à la CARPA.

Cette dépense est imputable à l'article 6712.

Le chapitre 67 du budget communal étant insuffisamment approvisionné, il s'avère nécessaire d'effectuer le transfert de crédit suivant :

- 1 000 euros de l'article 615221 à l'article 6712

Vote : Unanimité

CAMPING :

- MME le Maire donne connaissance au Conseil Municipal du courrier du gérant du camping sollicitant une exonération du loyer annuel suite à la baisse du chiffre d'affaire liée à la crise sanitaire.
Le Conseil Municipal, considérant les charges fixes annuelles de la commune d'un montant de 4220 €, décide d'accorder une exonération partielle de trois mois de loyers, correspondant à la fermeture du camping et aux mesures restrictives, charges fixes déduites, soit 4072 euros. Vote : Unanimité
- Le gérant du camping s'est engagé à restaurer le grillage et la haie le long de la rue du golf.
- Le Conseil Municipal décide de revendre au camping le mobil home acquis par la commune en 2010, au prix de 1 000 euros.
Vote : Unanimité

PROJET RD905 :

Bruno PESENTI donne le compte rendu de la rencontre avec les responsables du service des routes au Département.

Le projet d'aménagement de la traversée de la commune, Route Nationale, ayant été étudié au début des années 2000, il existe des documents qui peuvent être utilisés comme base de travail.

La première tranche envisageable serait le tronçon allant de la boulangerie au garage CORNU. Une prochaine réunion est prévue le 21 octobre.

LABELLISATION ENS (Espaces Naturels Sensibles) :

Une rencontre a eu lieu avec divers intervenants concernant Natura 2000, la réserve du Girard et les espaces naturels sensibles.

Une convention relative à la gestion des Espaces Naturels Sensibles a été proposée aux élus. Le Conseil Municipal étudiera plus précisément cette possibilité, notamment en concertation avec les chasseurs et les pêcheurs.

QUESTIONS DIVERSES :

Il est donné compte rendu de diverses rencontres :

- Avec la SJE et VIA SYSTEM pour revoir la finition de la rue de la Plassotte.
Un devis sera établi par la SJE pour finaliser la rue avec bande pour piétons.
- Avec M. Stéphane TRIBOULET et M. Franck DAVID pour l'aménagement du rond-point : Le projet finalisé en 2018 sur le thème du golf doit être réalisé prochainement. Il est pris en charge financièrement par le Grand Dole et Blue Green. La commune pourrait ajouter d'autres éléments à sa charge (Oiseaux en métal).
- Avec M. Jean-Pascal FICHERE, MME Claire BOURGEOIS REPUBLIQUE et M. Charles FONTAINE du Grand Dole au sujet du bâtiment de l'ancienne gare de marchandises dans la zone artisanale. Un bail précaire sera conclu avec un entrepreneur pour 3 ans.
Le Grand Dole va étudier la possibilité de reprise du prêt contracté par la commune pour la voie d'accès au rond-point, en lien avec la convention de mise à disposition conclue en 2018.
- Avec une entreprise venue proposer la réalisation d'un City Park. Le seul emplacement possible étant près du stade et étant donné la présence de la plateforme actuelle, il est envisagé d'améliorer la structure existante.
- Avec la Croix rouge : Une formation premier secours sera organisée au printemps 2021
- Avec l'ADMR : Le 24 novembre aura lieu une présentation des ateliers « Bons Jours ». L'information sera diffusée aux habitants.
- Avec la SOGEDO pour faire le point sur la station d'épuration.

Le Conseil Municipal :

- Décide de résilier, à la demande du locataire, le bail de location du logement N°2,7 route nationale à compter du 31/12/2020.

- Décide de rembourser, à la locataire, le montant de la facture de réparation de la chaudière du logement N° 1, 7 route nationale, réglé par erreur.
- Accepte les devis suivants :
 - ✓ Entretien chaudière : Maintenance chauffage : 770 euros
 - ✓ Vannes thermostatiques salle des fêtes : Maintenance chauffage : 945 euros. Un devis complémentaire sera demandé pour nettoyage du circuit.
- Accepte le chèque de GROUPAMA d'un montant de 25 euros en tant que « Remise exceptionnelle COVID »
- Refuse d'attribuer une subvention à l'école pour le cycle gymnastique étant donné les autres sources de financement possibles (APE, coop scolaire).
Votes : 3 abstentions, 10 contre.

MME le Maire donne connaissance d'un courrier de la Société YXIME, mandataire de SNCF réseau, l'informant de la vente d'un terrain de 400 m² issue de la parcelle ZM 69 et demandant si la commune souhaite acquérir cette parcelle. Une décision sera prise ultérieurement.

Informations diverses :

- Le repas du 11 novembre ayant été annulé, il sera proposé aux personnes de plus de 70 ans : Soit un bon pour repas dans un restaurant au choix (Sur place ou livré), soit des bons d'achat à utiliser dans des commerces de la commune.
- Les grilles de l'école seront repeintes en gris, conformément aux instructions de l'architecte des bâtiments de France.
- Le théâtre prévu à la salle des fêtes le 21 novembre est reporté pour cause de crise sanitaire.

Séance levée à 0 H 30

LE MAIRE,

Céline LABOUROT.